

BRIGADE DE SAPEURS-POMPIERS DE PARIS



Paris, le 1 2 MAR. 2007

105-07/BOPE/ORG/PG

FIAT-MAJOR

Le général de division Bernard PÉRICO Commandant la brigade de sapeurs-pompiers de Paris

a

Ministère des Transports de l'Équipement du Tourisme et de la Mer Conseil général des Ponts et Chaussées. Bureau d'Enquêres sur les Accidents de Transport Terrestre Tour Pascal B 92055 LA DÉFENSE CEDEX

Objet: rapport d'enquête technique sur l'incendie survenu dans le métro parisien à la

station Simplon le 6 août 2005. Référence : votre lettre du 13 décembre 2006. Pièce jointe : projet de grille d'appel des secours.

Par lettre citée en référence, vous souhaitez connaître les suites que la brigade de sapeurspompiers de Paris entend donner à la recommandation R9 contenue dans le rapport cité en objet.

J'ai l'honneur de vous informer qu'un groupe de travail BSPP/RATP, mis en place le 22 janvier dernier, a été chargé de définir une grille d'appel des secours préétable spécifique à toute demandé enpand de la RATP.

Ce document, qui sera mis en expérimentation au sein de la Brigade pendant une période de trois mois, a parallèlement été proposée par la RATP aux services départementaux d'incendie et de secours de la Grande couronne (77, 78, 91, 95) en vue d'une harmonisation des procédures sur l'ensemble du secteur qu'elle dessert.

À l'issue de cette phase expérimentale, un comité de suivi conjoint BSPP/RATP validera la version définitive de cette grille d'appel des secours.

